

« Et Nous n'avons envoyé aucun Messenger sans qu'il ne parle la langue de son peuple, afin de leur exposer clairement le message. Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut, et Il est le Tout-Puissant, le Sage. »

Lorsque la forme de **restriction** (*qaṣr*) est employée dans son apparence (*dhāhir*) et qu'elle porte sur les **compléments du verbe restreint** (*mutaʿallaqāt al-fiʿl al-maqṣūr*), il s'agit alors d'une **restriction relative** (*qaṣr idāfī*) visant à **renverser la croyance** (*qalb iʿtiqād*) des destinataires¹. Il s'impose donc que cela constitue une réponse à un groupe de polythéistes qui disaient : « Pourquoi le Qurʾān n'a-t-il pas été révélé dans la langue des non-Arabs ? ».

Cela a été mentionné dans *al-Kashshāf*, à propos de la sourate *Fuṣṣilat*, au verset : « Si Nous en avions fait un Qurʾān en langue étrangère, ils auraient dit : "Pourquoi ses versets n'ont-ils pas été exposés clairement ? Un texte étranger et un message arabe ?" ».

Il y est dit : par esprit de contestation, ils disaient : « Pourquoi le Qurʾān n'est-il pas descendu dans la langue des non-Arabs ? ».

Ce propos est rapporté par aṭ-Ṭabarī dans son *Tafsīr* à cet endroit, d'après Saʿīd ibn Jubayr, selon lequel les Arabes tenaient ce discours.

Il est aussi possible que par « langue des non-Arabs » on entende une langue autre que l'arabe, comme l'hébreu ou le syriaque, parmi les langues dans lesquelles la Torah et l'Évangile ont été révélés.

¹ Dans la science de la *balāgha* (éloquence), le *qaṣr* (qu'on peut traduire par restriction comme traduit ici) consiste à réserver une chose à une autre selon un procédé particulier. Il se divise en *qaṣr* réel et *qaṣr* relatif.

Le *qaṣr* réel est celui où l'exclusivité est établie selon la réalité et la vérité, et non par rapport à autre chose, comme dans l'exemple suivant : « Il n'y a pas d'écrivain dans la ville si ce n'est 'Alī », lorsque personne d'autre que lui n'y exerce l'écriture.

Le *qaṣr* relatif est celui où l'exclusivité est établie par rapport à un élément déterminé, comme dans l'exemple suivant : « 'Alī n'est que debout », c'est-à-dire qu'il est caractérisé par la station debout et non par la position assise. Ainsi, l'objectif n'est pas de nier toutes les autres qualités de lui en dehors de celle d'être debout, car il est bien d'autres choses que debout en réalité (humain, croyant, grand ou petit...) mais de mettre l'accent sur la qualité désignée. Parmi les objectifs de cette mise en évidence, il y a notamment, comme c'est le cas ici, de répliquer à un détracteur en reversant sa croyance quant à la chose qu'il renie, comme quelqu'un qui dirait « Zayd n'est pas menuisier », et l'on lui répondrait : « Zayd n'est que menuisier ».

En effet, parmi les illusions qui les ont trompés figurait l'idée que les Livres divins possèdent une langue propre dans laquelle ils descendent, puis sont expliqués à ceux qui ne connaissent pas cette langue.

C'est une croyance répandue chez les esprits faibles. Ainsi, ceux qui s'adonnent aux secrets des lettres (*sirr al-ḥurūf*) et aux talismans prétendent qu'ils ne s'acquièrent qu'en langue syriaque, et ils soutiennent que c'est la langue des anges et celle des esprits. Sirāj al-Dīn al-Bulqīnī a même affirmé que l'interrogatoire de la tombe se ferait en langue syriaque. Jalāl al-Dīn al-Suyūṭī a rapporté cela de lui et s'en est étonné en disant dans des vers :

وَمِنْ عَجِيبِ مَا تَرَى الْعَيْنَانِ ** أَنَّ سُؤَالَ الْقَبْرِ بِالسُّرْيَانِي
أَفْتَى بِهَذَا شَيْخُنَا الْبُلْقِينِيُّ ** وَلَمْ أَرَهُ لِغَيْرِهِ بِعَيْنِي

« Parmi les choses étonnantes que voient les yeux,
il y a l'avis selon lequel l'interrogatoire de la tombe serait en syriaque.
Notre maître al-Balqīnī a donné cet avis,
et je ne l'ai vu attribué à personne d'autre. »

Or, les Arabes devenus chrétiens ou juifs, comme les Arabes du Yémen, se faisaient traduire certaines parties de la Torah et de l'Évangile en arabe, comme cela est rapporté dans le hadith de Waraqa ibn Nawfal dans le *Livre du début de la Révélation* du Ṣaḥīḥ d'al-Bukhārī. Ainsi s'est enracinée dans l'esprit des polythéistes l'une de leurs attaques : si le Qur'ān provenait d'Allah, il aurait été révélé dans la langue des Livres antérieurs. Son caractère arabe devint alors, à leurs yeux, l'un des arguments pour nier qu'il provienne d'Allah. La restriction ici vise donc à réfuter leur propos : « Nous n'avons envoyé aucun Messager qu'avec la langue de son peuple à qui il est envoyé, et non avec la langue d'un autre peuple. »

La place de ce verset après le verset : « Un Livre que Nous avons fait descendre vers toi » montre clairement le lien entre les deux.

La structure sous-entendue est la suivante : « **Un Livre que Nous avons fait descendre vers toi afin que tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière ; Nous l'avons fait descendre dans la langue de ton peuple afin que tu leur exposes clairement ce qui t'a été révélé. Et Nous n'avons envoyé aucun Messager sans la langue de son peuple, afin qu'il leur expose clairement, et qu'il les fasse sortir des ténèbres vers la lumière.** »

Si, en revanche, la forme de restriction (*ṣīghat al-qaṣr*) s'écarte de ce qu'exigerait le sens apparent (*muqtaḍā al-dhāhir*), sans être une réponse à une parole de certains polythéistes, alors cela revient à assimiler les polythéistes à des gens qui ne seraient pas arabes, en raison de leur absence d'effet face aux versets du Qur'ān, et de leur parole : « Nos cœurs sont voilés contre ce à quoi tu nous appelles. »

Dans ce cas, le point central de la restriction serait ce qui suit la lām de la causalité (*lām at-ta'īl*). Le sens serait : « Nous ne t'avons envoyé que pour leur exposer clairement, et Nous n'avons envoyé aucun Messenger que pour exposer clairement à son peuple. ».

L'expression « dans la langue de son peuple » serait alors intégrée dans l'exception sur laquelle porte la restriction, ou bien rattachée au verbe « exposer clairement » en étant placée avant lui. L'estimation serait : « Nous ne t'avons envoyé que pour leur exposer clairement dans leur langue, et Nous n'avons envoyé aucun Messenger que pour exposer clairement à son peuple dans leur langue. » Dès lors, pourquoi ton peuple ne s'est-il pas laissé guider par ce Qur'ān alors qu'il est dans leur langue ? C'est ainsi que devient clair le lien logique avec la parole : « Alors Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut. »

Le terme *lisān* désigne la langue et ce par quoi s'opère la communication. On l'a appelé *langue* par transfert sémantique (*majāz mursal*) du nom du lieu à ce qui s'y trouve, comme dans l'expression « la vallée a coulé ». La préposition *bi-* indique la concomitance (*bā' al-mulābasa*) : la langue de son peuple accompagne sa parole et le Livre révélé pour les guider.

Le mot *qawm* désigne la communauté et le groupe. Le peuple de chacun correspond à ceux dont le groupe est uni et qui parlent une même langue. Le peuple de chaque Messenger est la communauté à laquelle il a été envoyé, car les Messagers étaient envoyés à leurs peuples. Le peuple de Muḥammad ﷺ est constitué des Arabes, tandis que sa communauté regroupe les peuples auxquels il a été envoyé, à savoir l'humanité tout entière.

Les premiers destinataires furent les Arabes parmi lesquels il vivait, et le Livre fut révélé dans leur langue, **car il était impossible qu'il descende dans toutes les langues des nations.**

Allah a donc choisi que Son Messager ﷺ appartienne à une nation qui soit la plus éloquente, la plus rapide à comprendre, la plus vive d'intelligence et la mieux disposée à recevoir la guidée et l'orientation. **Aucun Messager n'a vu, de son vivant, autant de personnes croire en lui que celles qui ont cru en Muḥammad ﷺ durant sa vie.** L'islam s'est étendu à l'ensemble des terres arabes, et lors du Pèlerinage d'adieu, environ cinquante mille personnes, voire plus, ont accompli le pèlerinage avec le Prophète ﷺ. Il a même été dit qu'ils étaient cent mille, en ne comptant que les hommes capables d'accomplir le pèlerinage.

Allah a aussi choisi que le Livre révélé le soit en langue arabe, car c'est la langue la plus apte à réunir les significations, à exprimer avec concision, à être aisément prononcée, rapidement mémorisée, et agréable à l'oreille. Il a fait de la nation arabe la première dépositaire du Livre, et lui a confié la mission de le diffuser parmi les autres peuples.

Dans la justification par la parole « afin qu'il leur expose clairement », il y a une allusion implicite (*īmā'*) à ce sens : puisque l'objectif de la législation est l'explication, **la langue la plus apte à exposer clairement parmi celles des peuples destinataires est celle qui mérite le plus que le Livre soit révélé en elle.** Allah a dit : « L'Esprit fidèle l'a fait descendre sur ton cœur afin que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe claire. » Tout cela fait partie des sens contenus dans ce verset.

Cependant, comme le but principal de son contexte est de répondre à leur attaque selon laquelle le Qur'ān aurait été révélé dans une langue dans laquelle aucun Livre ne l'avait été auparavant, **la réfutation s'est limitée à rappeler qu'il n'en était ainsi que pour leur exposer clairement,** car c'est cela qui les concernait directement.

La conséquence logique (*tafrī'*) de la parole : « Alors Allah égare qui Il veut... » repose sur l'ensemble de la phrase : « Nous n'avons envoyé aucun Messager qu'avec la langue de son peuple afin qu'il leur expose clairement. »

C'est pourquoi le verbe « égare » est au **mode indicatif** (*marfū'*) et non au **subjonctif** (*manṣūb*), car il n'est pas coordonné (*ma'tūf*) au verbe « exposer clairement », car l'égarement n'est pas une conséquence directe de l'explication, mais une conséquence de l'envoi motivé par l'explication.

Le sens est que l'envoi dans la langue du peuple vise la sagesse de l'explication ; l'effet de cette explication peut se produire avec l'aide de la guidée, ou ne pas se produire en raison de l'égarement de ceux à qui elle est adressée. L'égarement et la guidée relèvent d'Allah, en fonction des dispositions diverses qu'Il a placées dans les âmes.

La phrase : « Et Il est le Tout-Puissant, le Sage » est une conclusion générale. Le Tout-Puissant est Celui dont rien n'échappe à la puissance ni ne sort de ce pour quoi Il l'a créé. Le Sage place chaque chose à sa juste place. Ainsi, l'envoi et l'explication se font de la manière la plus parfaite quant à l'orientation, et l'égarement comme la guidée relèvent de l'ordre de la création, s'exerçant selon l'état le plus approprié à ceux auxquels les Messagers sont envoyés.

L'explication relève donc de l'ordre de la législation (*amr at-tashrī*'), tandis que l'égarement et la guidée relèvent de l'ordre de la création (*amr at-takwīn*). ».